



## ÉDUCATION

# Rentrée des classes 2021

L'éducation en chiffres

Le programme de la rentrée

Le sport à l'école

La culture à l'école

Les activités périscolaires et extrascolaires

L'école numérique

Les grands travaux

### Contacts

**Claire-Lise Chamot**

*Chargée de presse*

04 50 81 63 61

[cl-chamot@ville-thonon.fr](mailto:cl-chamot@ville-thonon.fr)

**Service Education**

04 50 70 69 43

[service-education@ville-thonon.fr](mailto:service-education@ville-thonon.fr)

# Rentrée scolaire à Thonon dans les écoles publiques

La capitale du Chablais compte sept groupes scolaires et deux écoles maternelles qui prévoient d'accueillir cette année quelque 2 628 élèves. Principale nouveauté de cette rentrée avec le lancement du conseil municipal des enfants qui leur permettra, par le biais des 39 jeunes conseillers élus et issus des classes de CM1-CM2 des écoles publiques et privées de Thonon, de participer à la vie démocratique et concrétiser les projets qui leur tiennent à coeur. Côté chantiers, cette année encore, les agents du service Bâtiments de la Ville ont profité des vacances d'été pour effectuer un certain nombre de travaux dans les écoles.

**C**e vendredi 3 septembre 2021, **2 628 enfants** font leur rentrée dans les écoles publiques de la Ville, soit 36 de plus que lors de la rentrée 2020 (chiffres arrêtés au 31 août 2021).

Deux ouvertures de classes sont prévues au Châtelard. Une fermeture est actée à l'école du Morillon.

Une nouvelle direction prend la tête de l'école Grangette maternelle.

La Ville de Thonon compte à présent :

- 954 élèves en maternelle
- 1 674 élèves en élémentaire
- 107 classes ouvertes

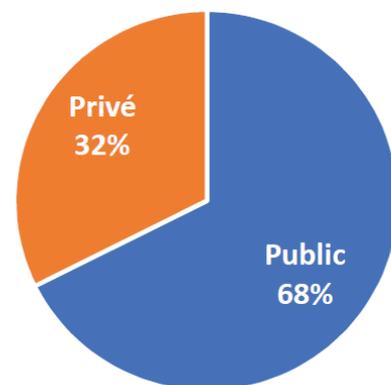
Le nombre d'agents municipaux affectés aux écoles est de :

- 38 ATSEM (équivalant à 36,8 Emploi à Temps Plein)
- 3 ATSEM remplaçantes (2 ETP)
- 7 concierges d'école
- 12 agents d'entretien
- 5 agents d'entretien en renfort pour satisfaire les protocoles liés à la crise sanitaire. (1,5 ETP)

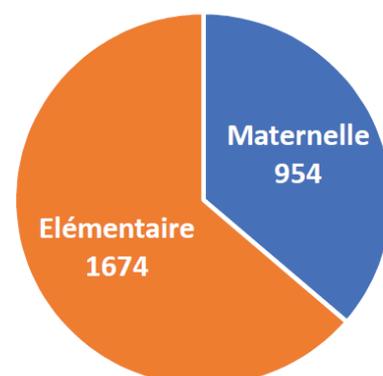
## ► L'Éducation en chiffres

Répartition Public : 2628 élèves

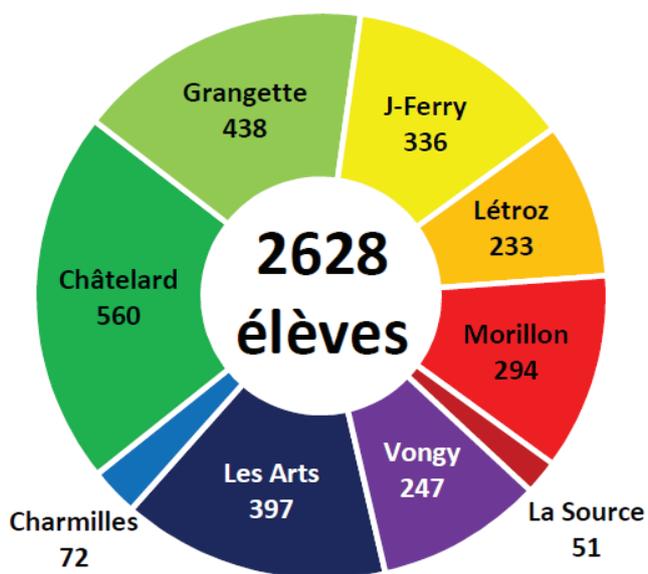
Privé : 1258 élèves (chiffres de la rentrée 2020)



## Répartition maternelle - élémentaire

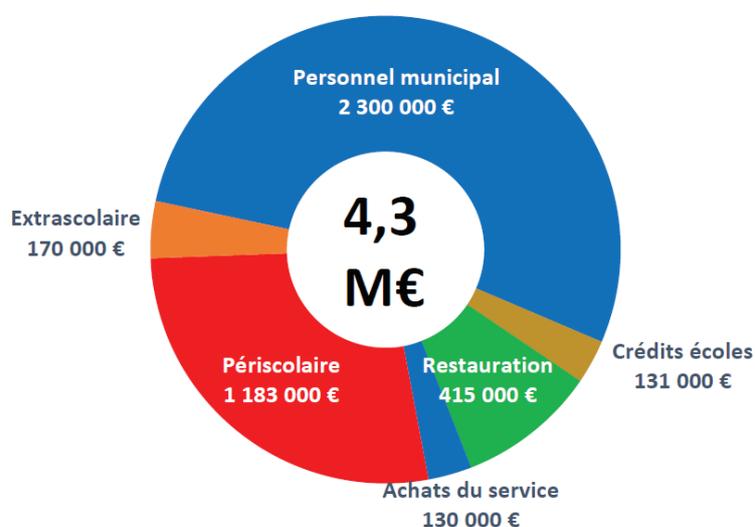


## Effectifs par école



## Les budgets alloués aux fonctionnements dans les écoles

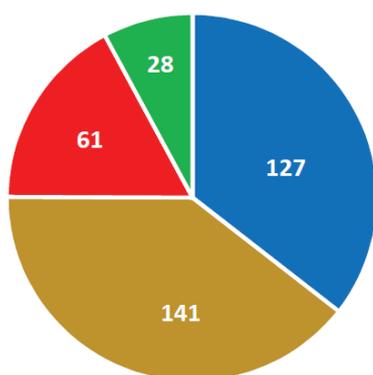
### Dépenses de Fonctionnement



La communauté éducative de Thonon compte **plus de 350 acteurs de terrain**.

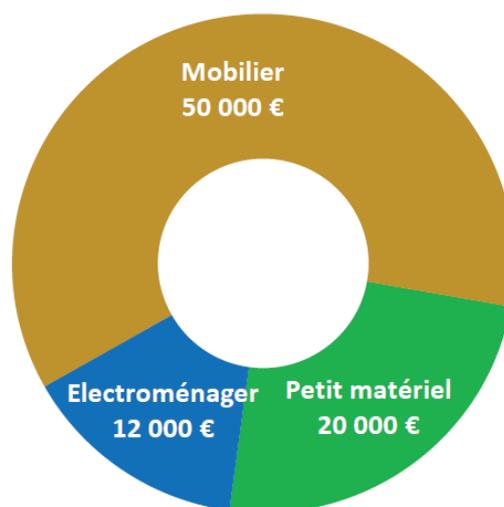
Agents de l'Éducation nationale, de la Ville de Thonon ou des partenaires de restauration et d'animation, chacun joue un rôle dans la qualité d'accueil des enfants au quotidien. Ces partenaires se réunissent de façon très régulière pour permettre les meilleurs fonctionnements dans les écoles de la ville.

### Membres de la communauté éducative



- Ville de Thonon
- Education nationale
- Prestataire d'animation
- Prestataire de restauration

### Dépenses d'Investissements



## ► Le programme de la rentrée

### Aspect sanitaire

Le ministère de l'Éducation a élaboré un protocole sanitaire précis reposant sur quatre niveaux de couleurs : vert (1), jaune (2), orange (3) et rouge (4). Les éléments essentiels pour le primaire sont les suivants :

- Le port du masque en élémentaire sera imposé pour les niveaux 2, 3 et 4.
- Les cours en présentiel seront maintenus quel que soit le niveau en vigueur.
- Possibilité de pratiquer de nouveau des activités physiques et sportives.
- Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage des mains.
- Fermeture de la classe dès le premier cas de Covid19.

Le passage d'un scénario à un autre sera arrêté en fonction du contexte sanitaire général. La rentrée est prévue dans les conditions du niveau 2. Globalement, les fonctionnements seront très proches de la fin d'année scolaire précédente.

Les 65 agents municipaux seront mobilisés sur les écoles pour permettre aux élèves d'évoluer dans des locaux parfaitement entretenus et désinfectés.

Parmi eux, 5 agents d'entretien supplémentaires ont été recrutés sur l'année 2021 pour atteindre cet objectif.

En périscolaire et en restauration, la limitation du brassage sera fixée par le scénario en vigueur. En extrascolaire, la sectorisation sera maintenue.

### Rencontres de la communauté éducative

Réunissant les anciennes formules des instants-débat et des comités de pilotage du PEDT, la commission de l'éducation deviendra le rendez-vous officiel des membres de la communauté éducative. Trois fois par an, parents, élus et professionnels de l'éducation se retrouveront pour discuter les fonctionnements à l'école, en cantine et en animation.

### Dispositifs de réussite éducative

La municipalité a souhaité pour cette rentrée une réorganisation complète des dispositifs de réussite éducative afin que chaque enfant puisse trouver dans ce nouveau format, l'accompagnement dont il a besoin.

Le premier semestre sera l'occasion d'importants échanges avec l'Education nationale et les autres partenaires de la Communauté éducative pour permettre, au plus tard en janvier 2022, d'atteindre les objectifs fixés.

### Actions du service Education

Le service Education, en partenariat avec les autres services municipaux et le prestataire d'animation Léo Lagrange, poursuit ses actions éducatives à destination des élèves.

Le parcours citoyen est maintenu (permis piéton, vélo, internet et prise des transports en commun, savoir nager, initiation aux premiers secours). Ces actions, très prisées des enfants et de leurs enseignants, permettent chaque année à des centaines d'élèves de valider des savoirs fondamentaux.



### Tous les services en ligne et en un clic !

Les parents ont la possibilité de gérer l'ensemble des inscriptions (scolaires, restauration, périscolaire et centre de loisirs) sur une unique interface en ligne : **l'espace citoyens ([www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains](http://www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains))**.

Inscription, annulation, modification, paiement des factures, etc... La vie des parents est simplifiée en un clic !

### Un délai de prévenance unique

Les différents services périscolaires, extrascolaires et de restauration appliquent un délai unique de prévenance : 3 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés), qui permet de prévoir au plus juste le nombre de repas et de goûters à produire ainsi que le nombre d'encadrants à mobiliser.

### Nouveauté 2021 : le conseil municipal des enfants

À la rentrée 2021/2022, 39 enfants élus conseillers municipaux par leurs pairs et scolarisés en CM1 et CM2 représenteront l'ensemble des élèves de primaire de la ville au sein d'un Conseil Municipal des Enfants (CME).



Ces conseillers se réuniront 1 fois par mois au sein de différentes commissions, dont chacune sera parrainée par un adjoint au Maire et permettra de proposer des projets qui seront ensuite débattus 1 fois par trimestre en séance plénière, dans la salle du conseil municipal.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 éliront chaque année des représentants pour leur école qui disposeront alors d'un mandat de 2 ans pour contribuer à améliorer la vie des enfants à l'école, et plus largement dans la ville.

Un budget participatif, alloué par la collectivité, est mis à disposition du conseil municipal des enfants pour les aider dans leurs réalisations.

En début d'année scolaire (CM1) chaque enfant peut s'il le souhaite, présenter sa candidature à un poste de conseiller, représentant de son école, dont le nombre est fixé en fonction des effectifs.

## Agenda du CME

### 27-28 septembre

**Dépôt des candidatures : chaque élève de CM1-CM2 sera libre de se présenter, en son nom propre, au sein de son école.**

### Du 4 au 8 octobre

**Chaque candidat défendra ses projets et remettra son affiche électorale pour diffusion dans l'école.**

### Du 11 au 14 octobre

**Élection des candidats au prorata dans chaque école. 20 jeunes de CM1 et 19 jeunes de CM2 seront élus par leurs camarades de classe, pour deux années d'exercice (avec un renouvellement, tous les ans, par moitié pour remplacer les élèves qui partiront au collège).**

### 16 octobre

**Journée d'intégration et formation des nouveaux conseillers.**

### 18 octobre

**Présentation des élus du Conseil municipal des enfants lors de la séance du Conseil municipal de la Ville.**

## ► Le sport à l'école

Cette année, encore plus qu'à l'habitude, le sport sera au programme. En effet, la circulaire de rentrée 2021 insiste sur « l'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) à tous les niveaux d'enseignement. Elle contribue à la santé des élèves, mais aussi à leur confiance en eux et, de manière transversale, à d'autres compétences (esprit d'équipe, respect des règles, etc.).

Dans le premier degré, les professeurs des écoles veillent à assurer effectivement les 3 heures d'EPS par semaine, notamment dans le cadre des 30 minutes d'activité physique quotidienne ».

Les éducateurs sportifs du service des sports de la Ville de Thonon seront donc toujours autant impliqués sur les temps scolaires.

Leur volonté est d'initier et de permettre aux jeunes Thononais de découvrir des activités liées à l'environnement qui les entoure et d'évoluer en toute sécurité entre lac et montagnes.

De l'apprentissage de la natation et du vélo, à la découverte du ski de fond, du Canoë-Kayak ou encore de l'escalade, les ETAPS accompagnent les enfants sur toute leur scolarité, du CP au CM2.

Ces activités se déroulent sur différents sites municipaux : plage municipale, foyer des Moises, base nautique des Clerges, divers complexes sportifs municipaux ou encore directement dans les cours d'écoles.



## ► La culture à l'école

La Culture n'est pas en reste puisque la circulaire indique que « les arts et la culture sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves. La rentrée des élèves se fera en musique. D'année en année, il s'agit d'atteindre l'objectif d'une chorale par école ».

L'année scolaire sera spécialement consacrée au livre et à la lecture. Particulièrement cette année, il s'agit de se mobiliser pour lutter contre la difficulté en lecture et promouvoir le plaisir de lire.

L'Orchestre à l'école continue en partenariat avec l'EMDT, pour la 6<sup>e</sup> année consécutive.

Une classe de CM1 de l'école du Châtelard et une classe de CM2 de l'école de la Grangette bénéficieront de ce dispositif qui permet aux élèves de vivre une expérience musicale unique sur 3 années.

Les 4 équipements culturels (Médiathèque – la Chapelle – Musée du Chablais – Ecomusée) continueront d'accueillir gratuitement élèves et enseignants, tout au long de l'année.

Enfin, les Parcours Culturels Thononais, particulièrement prisés des élèves et de leurs enseignants se poursuivront en 2021/2022 avec 13 parcours proposés.



## ► Les activités périscolaires et extrascolaires

Les activités périscolaires et extrascolaires sont assurées par Leo Lagrange pour la 4<sup>ème</sup> rentrée consécutive dans les écoles publiques de la Ville de Thonon-les-Bains.

Depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2018, le service animation a développé des actions s'appuyant sur le projet éducatif Leo Lagrange et le projet éducatif de territoire (P.E.D.T.). La commande municipale en matière d'animation a ainsi permis d'obtenir différents labels valorisant les actions réalisées en direction des enfants comme le label « Plan Mercredis ».

Un projet autour de la création d'un livre géant sera proposé via BRICO LEO qui mettra en concours l'ensemble des structures Leo Lagrange participantes. D'autres projets seront mis en place tout au long de l'année avec des approches diverses et variées : projet autour de l'astronomie, projet autour du conte, conseils d'enfants...

Le projet SCOL'ERE en partenariat avec l'Education Nationale au niveau national viendra s'ajouter aux projets « phares » proposés chaque année : permis Internet, permis « Transport en commun » ou le projet « Water Family » entre autres. »



## ► L'école numérique

L'école « Tout Numérique » est aujourd'hui une réalité à Thonon-les-Bains. Ce projet depuis 2015 a été construit de manière globale autour d'une stratégie d'équipement et d'appropriation des nouvelles méthodes de travail. Toutes les écoles sont équipées.



### Etat des lieux

Le service informatique de la Ville met à disposition des écoles des PC, des iPads, du matériel d'impression et des robots pour apprendre la programmation.

Il assure également la maintenance de ce matériel (dépannages, mises à jour, sécurité informatique) et il gère l'infrastructure nécessaire à leur bon fonctionnement (8 serveurs, 9 connexions ADSL, appareils réseau).

Sur la période 2020-2021, environ 200 interventions ont été réalisées.

### Inventaire du matériel informatique dans les écoles :

- PC fixes : 107
- PC portables : 213
- Tablettes iPads : 276
- Imprimantes : 22
- Copieurs : 16
- Robots : 40
- Vidéoprojecteurs interactifs : 71

Les PC portables sont répartis dans les classes d'élémentaire et dans des « classes mobiles » (chariots contenant des PC portables).

Les iPads sont à disposition des classes dans des armoires ou des locaux sécurisés.

Chaque classe d'élémentaire dispose d'un vidéoprojecteur interactif, soit 71, permettant à l'enseignant de projeter sur un tableau blanc une image et d'interagir avec celle-ci.

Le taux d'équipement est d'un écran pour 4 élèves.

### Projets en cours

Sur la période 2021-2022, il est prévu de rénover une partie du parc informatique pour renforcer sa sécurité.

L'objectif est de remplacer tous les postes en Windows 7.

65 PC fixes et 80 PC portables vont être renouvelés sur 2 ans pour un coût total de 108 150 € TTC.

La nouvelle classe du Châtelard ouverte à la rentrée a été équipée d'un PC portable et d'un vidéoprojecteur au tableau.

Mise en place d'un connecteur entre la base Onde (outil numérique pour la direction d'école) et le logiciel métier de la Ville. L'objectif est de travailler sur des bases identiques depuis deux logiciels différents.

## ▀ Les grands travaux

Le service Bâtiments s'attache à poursuivre ses missions en assurant l'entretien et la maintenance des bâtiments scolaires de la ville, afin de continuer à offrir aux élèves le meilleur accueil possible, dans les locaux éducatifs.

En interne, les agents de la régie du service, qui interviennent principalement les mercredis et lors des vacances scolaires, mais également en urgence sur demande, ont réalisé, pour l'année scolaire écoulée, près de 495 interventions.

Les travaux, qui nécessitent des moyens importants, ou devant être réalisés dans des délais serrés, sont confiés à des entreprises extérieures, principalement locales.

Pour l'année scolaire 2020/2021, le montant des travaux représente environ 410 000 €.

Les prestations exécutées suivent 4 grands axes :

- **l'entretien et la maintenance** (travaux de peinture dans les couloirs du groupe scolaire de Létroz et le hall d'entrée de la maternelle des Arts, reprise du revêtement mural de la salle d'activité du groupe scolaire de Létroz, réfection des peintures d'une façade à Vongy, peinture des avant-toits au Morillon).
- **l'amélioration du confort des usagers** (mise en place de protections contre les chocs et d'anti-pince doigts, création d'une buanderie à l'école des Charmilles, mise en place d'une douche à la maternelle de Jules Ferry).
- **la sécurité** (assurer le bon déroulement des visites des Commissions de sécurité en levant les observations réglementaires émises par les bureaux de contrôle ou en procédant à l'amélioration des détections des locaux à risques).
- **la réglementation accessibilité** (au groupe scolaire des Arts, mise en place d'un monte personne pour le restaurant et de rampes pour accéder aux classes et création d'un WC PMR).
- cette liste, loin d'être exhaustive, est à compléter par le remplacement en cours des menuiseries extérieures du groupe scolaire du Morillon (élémentaire et maternelle), devant améliorer significativement l'isolation du bâtiment, afin de garantir des températures adaptées à l'enseignement été comme hiver, tout en limitant les dépenses de chauffage, et l'impact sur l'environnement.